



PATRIMOINE ■ L'exposition sonore la Chambre des acousmates commence aujourd'hui et jusqu'en novembre

À l'abbaye de Noirlac, les murs racontent des histoires

La salle des moines de l'abbaye de Noirlac est à partir d'aujourd'hui le théâtre d'une expérience sonore inédite.

Cette nouvelle exposition, baptisée la Chambre des acousmates, est à l'initiative de la compagnie **Décor** sonore. Elle propose aux visiteurs de débusquer les sons du passé emprisonnés dans les épais murs en pierre de la bâtisse. Pour cela, il faut se munir de détecteurs spéciaux reliés à des stéthoscopes. Un dispositif diffuse dans les murs des histoires et des sons qui ne sont pas audibles à l'oreille nue. Ces appareils permettent de les capter et de faire une sorte de visite auditive.

« Les sons du passé captés par la pierre »

Selon Adrien Boyer, médiateur

culturel de l'abbaye de Noirlac, l'exposition a été mise en place « pour faire écho aux recherches de Marcel Baudot, un chercheur en paléophonie (*étude des sons qui ont disparu N.D.L.R.*) du début du XX^e siècle ».

« Avant la seconde guerre mondiale, il avait séjourné à l'abbaye de Noirlac, et plus spécifiquement dans la salle aux moines, pour le bien de ses recherches, explique ce dernier. Il travaillait sur les résurgences acoustiques fossiles c'est-à-dire sur les sons du passé qui ont pu être captés par la pierre. Les capteurs ont été fabriqués à partir du matériel qu'il utilisait et qui a été retrouvé ici. » ■

➔ **Pratique.** La Chambre des acousmates, d'aujourd'hui jusqu'au 30 novembre. Horaires du mois d'août : 11 heures, 14 heures, 15 heures, 16 heures et 17 heures. Tous les jours sauf le 21 août.



EXPÉRIENCE. Les visiteurs seront équipés de ces détecteurs. PHOTO V.V.